

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 32 (1906)
Heft: 16

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

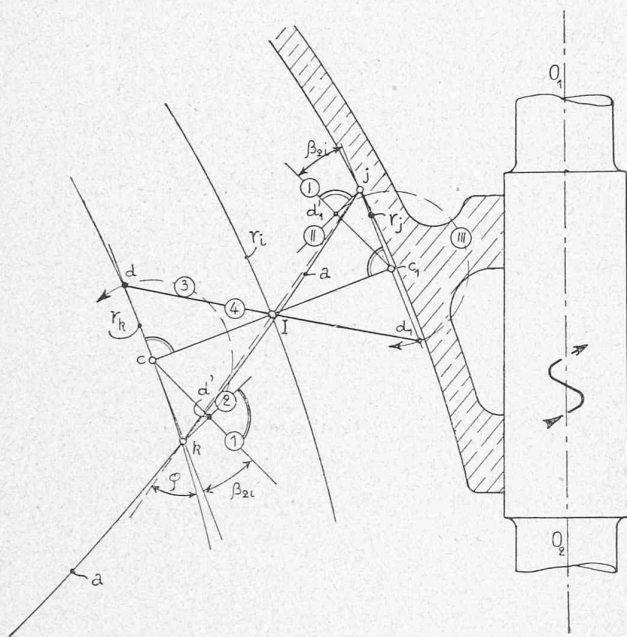


Fig. 12. — Détermination graphique de f_{2i} . Cas général.

cercle indiquent l'ordre des opérations; les angles marqués d'un double arc de cercle sont des angles droits.

Comme il s'agit en somme toujours de la résolution de triangles, nous n'insisterons pas sur la démonstration; elle ressort clairement de la figure. Il suffira du reste d'examiner le schéma (fig. 12) pour constater qu'il n'est que le rabattement sur un plan unique des divers éléments de la figure 11. (A suivre).

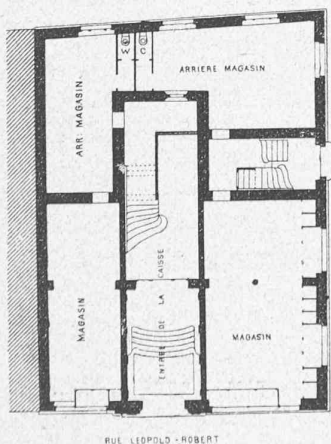
Divers.

Concours pour un Hôtel de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel, à Chaux-de-Fonds¹.

IV^{mes} prix :

Projet « Epargne ». — Architecte : M. R. Convert, à Neuchâtel.

¹ Voir N° du 10 août 1906, page 177.



Plan du rez-de-chaussée.

IV^e prix : Projet « Epargne ». — Architecte : M. R. Convert, à Neuchâtel.



Facade sur la rue Léopold Robert.

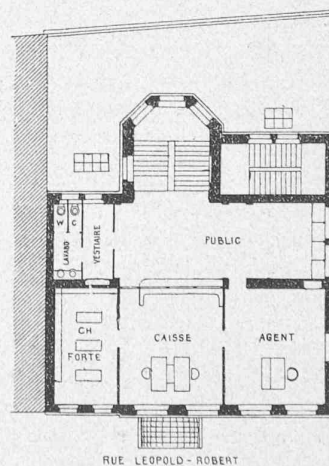
IV^e prix : Projet « Epargne ».

Projet « Chardon ». — Architectes : M. L. Boillot et E. Lambelet, à Chaux-de-Fonds.

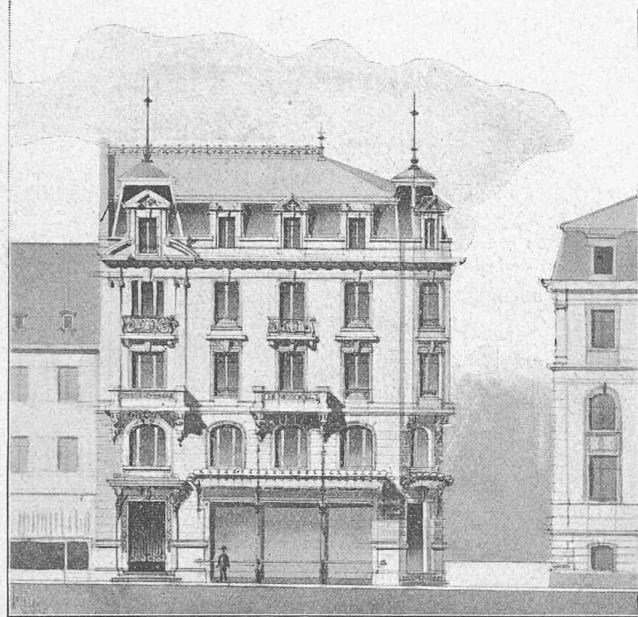
Projet « Charrette ». — Architectes : MM. G. Chable et E. Bovet, à Neuchâtel.

Projet « Vert et fleuri ». — Architectes : MM. Künzi et F. Huguenin, à Paris.

Nous terminons avec ces projets, dont les planches principales sont reproduites aux pages 188-191, la publication des projets primés à ce concours.



Plan du 1^{er} étage.



Façade sur la rue Léopold Robert.

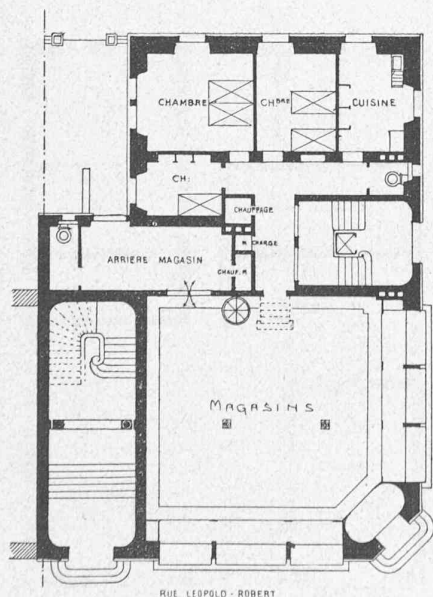
IV^e prix : Projet « Chardon ».

Etude d'un projet de Bibliothèque cantonale et universitaire à construire à Fribourg (Suisse)¹.

Le programme de ce concours n'a pas encore été, comme nous le faisons précédemment espérer, accordé avec les principes adoptés par la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Un architecte, qui s'était adressé à la Direction des Travaux publics pour demander, conformément à ces principes, communication des noms des jurés du concours, a reçu de celle-ci la réponse suivante, qu'il nous prie d'insérer :

¹ Voir n° du 25 juillet 1906, page 107.



Plan du rez-de-chaussée.

IV^e prix : Projet « Chardon ». — Architectes : MM. L. Boillot & E. Lambelet, à Chaux-de-Fonds.

Direction
des Travaux publics.

Fribourg, le 4 août 1906.

Monsieur....., architecte,
Berne.

Monsieur,

En réponse à votre communication du 27 juillet dernier, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil d'Etat du canton de Fribourg n'est nullement lié aux statuts de la Société suisse des ingénieurs et architectes et que cette Haute Autorité désignera le Jury quand bon lui semblera.

Avec considération distinguée.

Pour le Département des Bâtiments :

Le Chef de Bureau,
E. SATTLER.

Il est opportun de remarquer ici que les principes adoptés par la Société suisse des ingénieurs et des architectes en matière de concours publics d'architecture (principes qui n'ont rien de commun avec les statuts de cette Société), sont, non pas le produit d'un besoin de réglementation à outrance, mais un ensemble de mesures destinées à assurer à ces concours un fonctionnement régulier et qu'ils sont donc utiles aussi bien aux organisateurs qu'aux concurrents, car, en donnant à ces derniers plus de garanties, il provoquent par là-même la présentation de travaux de plus de valeur.

Tous les architectes qui approuvent l'esprit cette réglementation, estimeront avec raison qu'ils ne sauraient participer à ce concours tant que son programme ne sera pas conforme aux principes que nous venons de rappeler.

(La Rédaction).

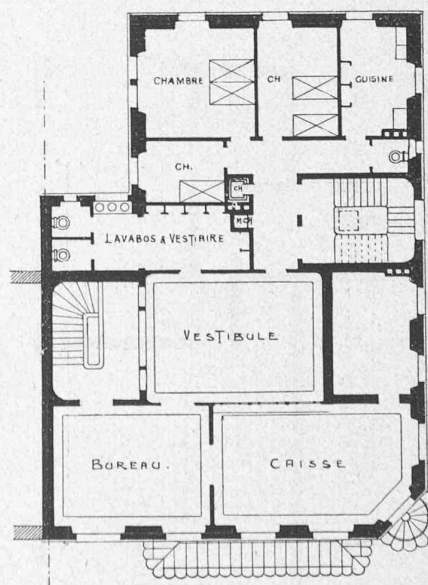
Tunnel du Ricken.

Bulletin mensuel des travaux. (Extrait). — Juillet 1906.

Galerie de base.

Côté Sud Côté Nord
Kaltbrunn Wattwil Total

Longueur à fin juin 1906	m.	2887,0	3493,8	6380,8
Progrès mensuel à la main	»	117,0	127,0	244,0
Longueur à fin juillet 1906	»	3004,0	3620,8	6624,8
% de la longueur du tunnel.		34,9	42,1	77,0

Plan du 1^{er} étage.

Perforation à la main :

Progrès moyen par jour . . . m.	3,90	4,54	—
Progrès maximum par jour . . . »	7,80	7,10	—

Températures (maxima,
mesurées pendant la ventilation).

De la roche, à l'avancement (Degrés C.)	21,3	18,0	—
De l'air, »	21,9	21,0	—

Renseignements divers.

Côté Sud. — Ont été percés 81 m. dans la marne et 36 dans le grès calcaire, avec 5 alternances de ces roches. Cube total excavé : 92 280 m³, soit le 30,7 %. La canalisation de 80 cm. pour la ventilation est posée jusqu'à 2400 m. du portail.

Côté Nord. — Ont été percés ; 111 m. dans la marne et 16 dans le grès calcaire, avec 3 alternances de ces roches. Cube total excavé : 82 530 m³, soit le 27,5 %. La canalisation de 80 cm. pour la ventilation est posée jusqu'à 1700 m. du portail. A l'entrée du tunnel un ventilateur-aspirant a été installé.

SOCIÉTÉS**Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.**

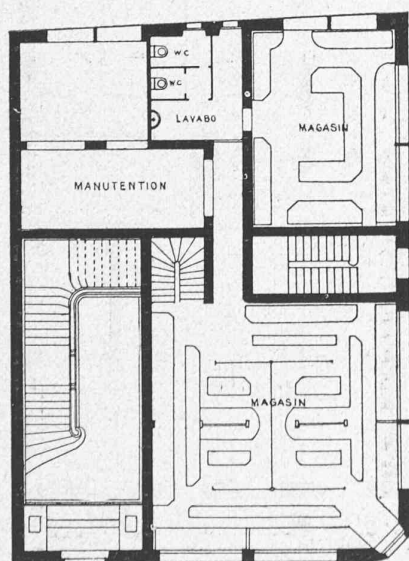
Séance du 4 mai 1906.

Liquidation d'affaires administratives.

M. Stucky, géomètre-dessinateur, donne quelques renseignements de la captation des eaux de Broc.

Les sources captées, en galeries maçonnées, en dessus de la Chapelle des Marches, ont un débit de 2000 litres par minute. Ces eaux sont amenées dans deux réservoirs, dont l'un est destiné à fournir l'eau au village de Broc et l'autre à la fabrique de chocolat Cailler. M. Stucky expose comment, au moyen d'un système combiné de tuyaux et de vannes, l'eau des deux réservoirs peut être écoulee par la conduite maitresse et fournir ainsi, à un moment donné, en cas d'incendie par exemple, un grand débit sous une haute pression.

M. Gremaud, ingénieur cantonal, président, parle des eaux de Possieux et fournit quelques intéressantes données géologiques et hydrologiques sur le plateau de Possieux.

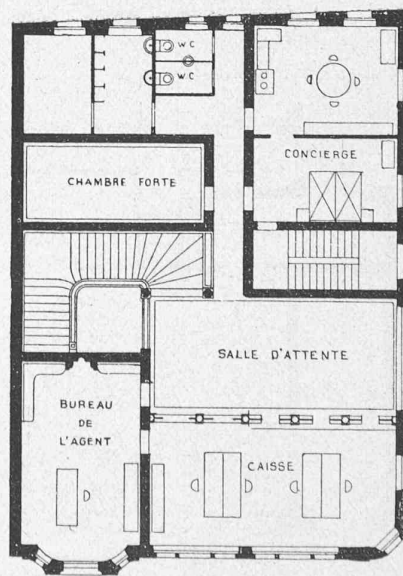


Plan du rez-de-chaussée.



Façade sur la rue Léopold Robert. — IV^e prix : Projet « Charrette ».

M. Gremaud fait remarquer que, déjà vers les années 1865, M. le colonel Perrier fit des sondages en vue de découvrir de l'eau, mais sans succès, pour le motif que ces sondages ne furent pas poussés assez profond. Les sources qui jaillissent à mi-hauteur des berges des vallées de la Glâne et de la Sarine doivent leur existence à ce que le terrain du plateau de Possieux est formé d'une couche de terre perméable, sable et gra-



Plan du 1^{er} étage.

IV^e prix : Projet « Charrette ». — Architectes : MM. G. Chable & Ed. Bovet, à Neuchâtel.